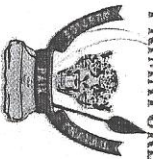


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 021/2021

A

La Société STEFA Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°46/CGA/DG-DR/CPM/2020, conclu avec CONGO AIRWAYS, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-un mille quatre cent quarante-deux, vingt-sept centimes (USD31.442,27) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/02/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général